REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 8

DELIBERATION N° 49 -2015

Séance du lundi 14 décembre 2015

L'an deux mille quinze et le lundi 14 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 3 décembre 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH

Absents excusés : Danielle BLANC, Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Céline TRUCH

Objet : Décision modificative

Le maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2014 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

Désignation des articles		Crédits à voter	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
73925 73111	Fonds de Péréquation Imposition forfaitaire sur entreprises	+ 2405	+2405

Le Maire invite le Conseil à voter les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote en dépenses et recettes les suppléments de crédits.

Le Maire
Rémi COSTORIER

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
21 JAN. 2016
Bureau du Courrier N°1

MAIRIE DE LARDIER et VALENCA (Hautes-Alpes)